

Guide AF - 2007

Démarrer sur le réseau du collège & Conseils pour l'utilisation du réseau

Identification obligatoire:

Les ordinateurs fonctionnent en réseau (sauf cas particulier) et il est *impossible* de les utiliser sans s'être d'abord identifié sur le réseau. Pour toute utilisation, il est donc nécessaire de *se connecter* au serveur en indiquant un « nom d'utilisateur » et un « code secret ».

Code secret professeurs:

Le code fourni en début d'année, qui est basé sur la date de naissance, doit ***impérativement*** être modifié et comporter une suite de caractères aléatoires, impossible à deviner. Il est ***TRÈS important*** pour la sécurité du réseau que les codes secrets restent confidentiels, en particulier concernant les « comptes » professeurs. Les élèves ne doivent *en aucune manière* pouvoir se connecter en utilisant des codes professeur.

Autres codes à changer: il faudra également changer les codes des autres applications utilisant un code secret initial fourni *automatiquement* et non aléatoirement, en particulier les applications sur Internet: exemple *Gibii* (Voir le dossier B2i sur *Prof-infos > Réseau*).

Changement du code secret professeurs:

- > Cliquer sur *Poste de travail*, puis sur « lecteur P: [Professeurs] »
- > Faire un double clic sur « *Administration* »

Le module d'administration* ou « EAD », pour *Eole Administration Module*, permet entre autres choses de changer son code secret.

Remarque! Les élèves n'ont pas accès à l'EAD.

* Voir plus loin les diverses fonctionnalités disponibles dans l'EAD.

Code secret élèves:

Le code fourni aux élèves en début d'année est également basé sur la date de naissance. Les élèves le *changent* avec l'aide du professeur de technologie de la classe en début d'année. Ils sont supposés *l'écrire* à un endroit connu de eux-seuls, pour éviter les oublis à répétition, nécessitant l'intervention d'un utilisateur avec des droits d'administration. Le changement s'effectue dans la messagerie, mais affectera également le code réseau.

Important! Il est demandé aux professeurs de *faire respecter* la confidentialité des *codes secrets élèves* et de signaler toute tentative d'usurpation de codes à un administrateur réseau.

Accès au réseau - professeurs et élèves:

- Le *nom utilisateur* est sur le modèle : prenom.nom
- Le *code secret* est sur le modèle : 31121990 (date de naissance)
[ou éventuellement u07u07 – uniquement pour les professeurs]
- *Domaine*: afrance.clg

Rappel! Les codes secrets doivent être modifiés dès la première connexion.

Déconnexion obligatoire en fin de session:

Après une session de travail, l'utilisateur doit **obligatoirement** se déconnecter, à la fois pour protéger ses données *personnelles* et pour permettre au *suivant* de se connecter sans difficulté sous son nom!

Procédure de déconnexion: Cliquer sur « *Déconnexion* » ou « *Fermer la session* », dans le *Menu Démarrer*.

Problème suite à une déconnexion non effectuée:

Au bout de quelques minutes d'inactivité, l'ordinateur passe en veille ... et exige ensuite le mot de passe de l'utilisateur en cours! Cela peut être un problème pour celui qui succède à un utilisateur qui ne s'est pas déconnecté.

Arrêt des ordinateurs:

Les ordinateurs **ne doivent pas être arrêtés** après utilisation. Des personnels responsables sont chargés de le faire en fin de journée (un arrêt automatique peut également être en fonction sur le poste).

Comment accéder aux programmes:

- L'accès aux *programmes pédagogiques* se fait par:

> Menu Démarrer, Programmes, *Peda*

- L'accès aux *applications* (traitement de textes, dessin...) se fait par:

> Menu Démarrer, Programmes, *Applications*

- L'accès aux *fichiers Web internes* se fait par:

> Menu Démarrer, Programmes, *Serveurs disciplinaires*

- L'accès aux programmes *réservés aux professeurs* se fait par:

Comment accéder à la navigation Internet et à la messagerie:

- L'accès à *Internet* s'effectue par: > Menu Démarrer, Programmes, *Portail Internet*
- L'accès au *Mail* s'effectue par: > Menu Démarrer, Programmes, *Messagerie*

Des icônes sont également disponibles sur le bureau.

Messagerie interne et Messagerie Internet:

La messagerie interne permet l'échange de mails au sein du collège entre élèves et entre professeurs et élèves. Cette messagerie fonctionne en « webmail », c-a-d à l'aide d'un navigateur Internet: c'est *la seule messagerie* que les élèves sont autorisés à utiliser au collège. Les professeurs qui souhaitent utiliser leur messagerie habituelle doivent le faire également en webmail, c-a-d en ouvrant un navigateur Internet et en se connectant au site Internet de leur fournisseur d'accès.

Remarque! Les professeurs disposent d'une adresse professionnelle à laquelle ils peuvent accéder depuis le portail de l'académie de Bordeaux: <http://www.ac-bordeaux.fr>

Condition d'utilisation d'Internet:

L'accès des élèves à Internet s'effectue *sous la responsabilité du professeur*, dont la surveillance est *indispensable* malgré le filtrage des adresses en fonction sur le serveur Internet [*Amon-Eole*]. Les élèves doivent prendre connaissance de la *Charte Informatique Simplifiée* avant toute utilisation d'Internet. La charte est disponible sur le bureau des élèves et des professeurs. Il est indispensable que les professeurs aient une bonne connaissance du contenu de la *Charte Informatique Simplifiée* de manière à la faire respecter en cas d'utilisation de l'informatique avec les élèves.

Remarque! Les « logs » de connexion aux sites Internet sont consultables par l'administrateur réseau pendant 15 jours dans EAD et conservés 1 an (obligation légale).

Condition d'utilisation de la messagerie:

Elle s'effectue sous la responsabilité des professeurs et dans les conditions définies dans la *Charte Informatique Simplifiée* (*voir plus bas*).

Charte Informatique:

Cette charte est déclinée en 2 versions: une version « simplifiée » et une version « complète ». La version *complète* est plutôt destinée aux élèves de 3e qui doivent en approfondir le contenu avec leur professeur de technologie; elle est la seule à avoir valeur légale et correspond aux exigences habituelles en matière de charte

informatique (sur le modèle proposé par le rectorat) .

Charte Informatique Simplifiée:

La *Charte Informatique Simplifiée* récapitule de la manière la plus claire possible les droits et devoirs des élèves sur le réseau. Chaque élève doit la connaître parfaitement. Il est souhaitable que les enseignants en aient également une bonne connaissance de manière à la faire appliquer. Elle est disponible sur le Bureau des élèves et des professeurs.

Remarque! La *Charte Informatique Simplifiée* est disponible sous la forme d'un fichier *Powerpoint* (diaporama) sur le Bureau des élèves et des professeurs. Sa consultation ne prend pas plus de cinq minutes.

Encadrement des élèves:

- Les élèves doivent respecter la *Charte Informatique du collège*.
- Les professeurs sont invités à vérifier que les élèves connaissent *parfaitement* le contenu de la *Charte Informatique Simplifiée* et dans le cas contraire à leur demander de l'étudier avec attention (ou à la faire copier!).
- Des documents concernant la protection des mineurs en particulier et l'usage des TIC en milieu scolaire sont disponibles ou accessibles sur *Prof-infos*:

- > *Sécurité Réseau et Protection des mineurs.*
- > *Sites Ministériels*
- > *Sites académiques*

On peut se référer en particulier au site académique SSI (Sécurité des Systèmes Informatiques).

Téléchargements:

Les téléchargements de fichiers de la part des élèves ne sont possibles que dans la limite de leur quota disque (50 Mo) et ***sous la responsabilité du professeur***. Les professeurs disposent de 200 Mo pour stocker les documents dans leur espace personnel, mais pour les gros fichiers, il est plutôt conseillé d'étudier une autre solution de stockage et de mise à disposition avec un responsable réseau.

Installations de logiciels:

Les installations de logiciels ne sont pas possibles sans le concours d'un utilisateur ayant des droits d'administration: en cas de besoin contacter un administrateur réseau.

Sauvegardes:

Les professeurs qui conservent des documents importants sur le réseau doivent ***impérativement*** avoir une sauvegarde en local sur un ordinateur disciplinaire ou sur

un autre support (exemple: une clé USB, un ordinateur personnel, un CD, un DVD ...). Voir un responsable réseau si vous ne disposez pas d'un ordinateur disciplinaire ou de support adéquat. Pour les sauvegardes de fichiers *Profnote* (saisie des notes et appréciations), consulter la documentation disponible pour ce logiciel sur *Prof-infos*.

Remarque! Tout document important et *non récupérable facilement* via Internet ... doit *absolument* exister en 3 exemplaires et être conservé sur 3 supports différents: ex. le réseau, un ordinateur local, un DVD. Cette règle vaut pour les documents professionnels comme pour les documents personnels (si l'on veut éviter les déconvenues)!

Utilisation des salles informatiques:

Avant tout travail avec les élèves, vérifier la disponibilité et le bon fonctionnement des logiciels ou applications à utiliser! Le collège dispose de deux salles informatiques: la salle de l'étage est plutôt destinée aux professeurs enseignant à l'étage; celle du rez-de-chaussée aux professeurs du rez-de-chaussée. Il est impératif de **réserver** les salles si l'on souhaite les utiliser. *Attention!* Une réservation particulière est utilisée pour les IDD et le B2i.

Voir la documentation concernant la réservation des ressources avec le logiciel GRR – sur *Prof-infos* > Réseau.
Voir la documentation concernant l'utilisation des salles informatiques – sur *Prof-infos* > Réseau.

Accès à l'actualité du collège (élèves et professeurs) sur l'intranet:

L'actualité du collège est disponible sur le réseau: cliquer sur *collège-infos* (sur le bureau). Les professeurs peuvent y insérer des articles ou des infos après une courte formation. Voir un administrateur réseau.

Accès à l'actualité et aux informations du collège via internet:

Le collège dispose d'un site Internet à l'adresse ci-dessous. Le site Internet reprend les informations fournies sur le *livret d'accueil* distribué aux élèves arrivant au collège, avec un certain nombre de rubriques supplémentaires.

<http://afcadillac.fr>

Accès à *Prof-infos* (professeurs uniquement):

Les informations destinées aux professeurs sont disponibles en interne et sur Internet aux adresses web ci-dessous. L'adresse courte fournit un accès avec publicités. L'adresse longue est **sans pub!**

- <http://prof.infos.fr.tc>
- <http://webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/AFrance/prof-infos/>

La page *Réseau* de *Prof-infos* contient les informations concernant les TICE et en particulier les Guides AF, « les guides informatiques » du Réseau Anatole France, mis à jour chaque année par l'administrateur réseau.